



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n° 05

Date de la réunion : réunion plénière du 30 septembre 2025

Lieu : siège du DFSM

Membres présents : Madame HANOUE Laëtitia

Messieurs : FOISSEAU Joel, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.

Membre excusé : LEFEVRE Dominique

Invités :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculine Seniors sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.



RENCONTRES DU 07 SEPTEMBRE 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match N° 53962424 FC PETIT CAUX 1 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US BACQUEVILLE PIERREVILLE

Match N° 53962425 AC BRAY EST FORGES 1 / FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2

Reserve d'avant match du club de l'AC BRAY EST FORGES 1 confirmée. Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 53962556 AS CANTON D'ARGUEIL 1 / A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS CANTON D'ARGUEIL

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée numérotation maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de l'AS CANTON D'ARGUEIL

Match N° 53962557 US DOUDEVILLAISE 1 / US DE GRAMMONT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US DOUDEVILLAISE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53962690 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 3 / SOLIDARITE S. GOURNAY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF

Match N° 53962688 LE HAVRE FC 2012 1 / SC FRILEUSE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012

Match N° 53962689 FC TOTES 1 / US LILLEBONNAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de FC TOTES

SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 53985233 Us GREGEOISE 1 / FC NEUFCHÂTEL EN BRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club du FC NEUFCHÂTEL EN BRAY

SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

Match N° 53962958 FC LA VARENNE 1 / ES JANVALAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de ES JANVALAISE 2.



SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N° 53963090 AS MADRILLET CHÂTEAU BLANC 2 / ESP FOOTBALL 1

Réserve d'avant match non confirmée par ESP FOOTBALL 1

SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°53963224 FUSC BOIS-GUILLAUME 2 / ES MONTIGNY 2 V 1

Attendu que le club de l'ES MONTIGNY 2 V 1 est pour la 2ème année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc deux mutés autorisés.

Considérant que le club de l'ES MONTIGNY 2 V a inscrit 3 mutés sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 61€ (annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club de l'ES MONTIGNY 2 V.

SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 53963487 US DES FALAISES 2 / US DE LA PRESQU'ILE 1

Attendu que le club de l'US DE LA PRESQU'ILE est pour la 3ème année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le club de l'US DE LA PRESQU'ILE 1 a inscrit 1 muté sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 61€ (annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club de l'US DE LA PRESQU'ILE.

SENIORS APRES- MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match N° 53963627 ASC ST ROMAIN COLBOSC 2 / ES DU MONT GAILLARD 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est à infligée au club de ASC ST ROMAIN DE COLBOSC.

Match N°53963628 OH TRÉFILIERIES NEIGES 2 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 4

Feuille de match FMI non transmise dans les délais après la rencontre. Une amende de 20 € est infligée à OH TRÉFILIERIES NEIGES.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R A S

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match N° 53964170 AS STE ADRESSE BUT 2 – LE HAVRE FC 2012 2

Une amende de 30€ est infligée au club AS STE ADRESSE BUT 2 pour non utilisation de la FMI.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

R A S



SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964361 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 2 / A.S. COTE D'ALBATRE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 euros est infligée au club du MOTTEVILLE CROIXMARE.

Match n° 53964362 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / US DES FALAISES 2

Pour non utilisation de la FMI, la commission inflige une amende de 30 euros au club de L'ASL RAMPONNEAU FECAMP.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964453 US CAILLY 1 / FC DU NORD OUEST 2

La rencontre est reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS APRES- MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964551 R.C. ROUEN 1 / SC OCTEVILLE SUR MER 3

Constatant l'absence sur le terrain du R.C. ROUEN 1, au coup d'envoi, la commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré au R.C. ROUEN 1, sur le score de 0 but à 3 buts avec 0 point pour en faire bénéficier SC OCTEVILLE SUR MER 3 sur le score de 3 buts à 0.
Inflige une amende de 168 euros au R.C. ROUEN

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 53964639 ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / AS PETIVILLE 1

Attendu que le club de l'AS PETIVILLE est pour la 4ème année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le club de l'AS PETIVILLE a inscrit 4 mutés sur la feuille de match de la rencontre citée en référence. La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 244€ (61€ X4) annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club de l'AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 54071841 AS LONDAISE 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

La rencontre est reportée au 14 septembre 2025

Match N° 54071845 REUNIONNAIS FC 2 / A. ROUENNAISE DE FOOT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53964820 ESM GONFREVILLE 3 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué. Une amende de 15€ est infligée au club de L'ESM GONFREVILLE

Match N° 53964822 LE HAVRE FC 2012 2 / OH TREFILIERIES NEIGES 3

Le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation



Match n° 53964819 FC ROLLEVILLAIS 3 / FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 1

Attendu que le club du FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE est pour la 4^{ème} année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le club du FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE a inscrit 1 muté sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 61€ (annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club de l'AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°53964921 E. VIENNE SAANE LONGUEIL 3 / US GREGEOISE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ENT VIENNE SAANE LONGUEIL

Match n° 53964924 US LUNERAYSIENNE 4 / JS SAINT NICOLAS BETHUNE 4

Une amende de 30€ est infligée à l'US LUNERAYSIENNE pour non utilisation de la FMI.

Match n° 53964920 FC OFFRANVILLAIS 4 / AS DAVIGEL DIEPPE 1

La rencontre est reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54071963 FC LIMESY 1 / ST AUBIN FC 3

Une amende de 30€ est infligée à FC LIMESY pour non utilisation de la FMI.

Match n° 54490183 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 3 1 / US GRAMMONT 2

Une amende de 30€ est infligée au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR pour non utilisation de la FMI.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

Match n° 54490185 ST JEAN FRESQUIENNES 1 / A. ROUENNAISE DE FOOT 2

Une amende de 30€ est infligée à ST JEAN FRESQUIENNES pour non utilisation de la FMI.

Match n°54490184O. DARNETAL 1 / PERSONNEL HOSPITALIER ROUVRAY 1

Attendu que le club de PERSONNEL HOSPITALIER ROUVRAY est pour la 4^{ème} année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le club de PERSONNEL HOSPITALIER ROUVRAY a inscrit 2 mutés sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 122€ (61€ X2 annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club du PERSONNEL HOSPITALIER ROUVRAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

R A S



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 54162217 GRPT ST AUBIN ST VIGOR 2 / ESPC ST GILLES ETAINHUS 2

Une amende de 30€ est infligée au GRPT ST AUBIN ST VIGOR pour non utilisation de la FMI.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 53965575 ES ST OUEN DU BREUIL 1 – US BACQUEVILLE PIERREVILLE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à l'ES ST OUEN DU BREUIL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53965848 ENT DU LITTORAL 1 – US HERICOURT 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à l'ENT DU LITTORAL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53990976 ST AUBIN FC 4 – ESP FOOTBALL 3

Forfait non déclaré de ST AUBIN FC 4 :

La commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Donne match perdu (0 point) au ST AUBIN FC 4 sur le score 0 but à 3 pour en faire bénéficier ESP FOOTBALL 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Une amende de 168 € est infligée au ST AUBIN FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°54072177 US ST JACQUES SUR DARNETAL 1 / GCO BIHOREL 3

Forfait déclaré tardivement et non pris en compte (21h17) du GCO BIHORELLAIS 3

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu avec 0 point au GCO BIHOREL 3 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US ST JACQUES SUR DARNETAL 1 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168 € au GCO BIHORELLAIS

Match n° 54072178 AS MUNICIPAUX BARENTIN 1 / ES MONTIGNY 2V 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à l'AS MUNICIPAUX BARENTIN.

Match n° 54072179 F. BOUCLE DE SEINE 2 – ST JEAN FRESQUIENNES 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée à F BOUCLE DE SEINE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°53966599 AS ST JEAN NEUVILLE 1 / US SENNEVILLAISE 2

La rencontre est reportée au 14 septembre 2025.



Match n° 53966595 FC SAINT SAUVEUR D'EMMALLEVILLE 2 / ASC TOUSSAINT 1

Attendu que le club de l'ASC TOUSSAINT est pour la 4^{ème} année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le club de l'ASC TOUSSAINT a inscrit 2 mutés sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 122€ (61€ X2 annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au club de l'ASC TOUSSAINT

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 53966731 RC PORT DU HAVRE 3 / ENT SRAC – ASLC 3

La rencontre est reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967652 CMS OISSEL 41 / FC BONSECOURS S.LEGE 41

Match n° 53967654 SC PETIT COURONNE 41 / FC ROUEN 1899 41

Les rencontres ont été reportées au 14 septembre 2025.

Match n° 53967650 A ROUENNAISE DE FOOT 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 41.

Pour non utilisation de la FMI du fait de l'A ROUENNAISE DE FOOT 41, une amende de 30€ est infligée à l'A ROUENNAISE DE FOOT.

Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de l'arbitre assistant. Une amende de 15€ est infligée à CAUDEBEC SAINT PIERRE FC.

Match n° 53967651 FUSC BOIS GUILLAUME 41 / FC SAINT JULIEN 41.

Pour non utilisation de la FMI du fait du FUSC BOIS GUILLAUME, une amende de 30€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606735 AS5V 41 / MONT SAINT AIGNAN FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

Match n° 54606737 ASL SIERVILLAISE 41 / AL DEVILLE MAROMME 41

La rencontre a été reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53967980 FC NORD OUEST 41 / FC BARENTINOIS 41

La rencontre a été reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461425 US QUEVILLY RM 41 / ELBEUF EFMR 27641

La rencontre a été reportée au 14 septembre 2025.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968167 CO CLEON 42 / FUSC BOIS GUILLAUME 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CO CLEON.

Match n° 53968168 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / SC PETIT COURONNE 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n° 53968170 ASSO FAC 41 / A HOULMOISE BOND 41

La rencontre a été reportée au 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968259 AS FAUVILLAISE 41 / ENT DU LITTORAL 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'ENT DU LITTORAL 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'ENT DU LITTORAL 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'AS FAUVILLAISE 41 sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 168€ à l'ENT DU LITTORAL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R.A.S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968446 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 41 / FC OFRANVILLAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BIVILLE LA BAIGNARDE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

R.A.S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968622 OH TREFILERIE NEIGES 41 / SC FRILEUSE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

R.A.S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969565 AS FL-CSE TOTAL 41 / LE HAVRE 2012 41

Match n° 53969567 SC OTEVILLE SUR MER 41 / ROGERVILLE FC 41

Les rencontres ont été reportées au 14 septembre 2025.



Match n° 53969569 TRAIT D'UNION 41 / ENT NORVILLE/PETIVILLE 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de l'arbitre assistant. Une amende de 15€ est infligée au TRAIT D'UNION.

RENCONTRE DE RATTRAPAGE DU 14 SEPTEMBRE 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964453 US CAILLY 1 / FC DU NORD OUEST 2

Rencontre du 07 septembre jouée le 14 septembre 2025.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende 15€ est infligée à l'US CAILLY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 54071841 AS LONDAISE 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Rencontre du 07 Septembre 2025 jouée le 14 Septembre 2025

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°53966599 ST JEAN NEUVILLE 1 / US SENNEVILLAISE 2

Rencontre du 07 septembre 2025 jouée le 14 septembre 2025

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 53966731 RC PORT DU HAVRE 3 / ENT SRAC- ASLC 3

Rencontre du 07 septembre 2025 jouée le 14 septembre 2025

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967652 CMS OISSEL 41 / FC BONSECOURS ST LEGER 41

Match n° 53967654 SC PETIT COURONNE 41 / FC ROUEN 1899 41

Rencontres du 7 septembre 2025 jouées 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606737 ASL SIERVILLAISE 41 / AL DEVILLE MAROMME 41

Rencontre du 7 septembre 2025 jouée 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53967980 FC NORD OUEST 41 / FC BARENTINOIS 41

Rencontre du 7 septembre 2025 jouée 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461425 US QUEVILLY RM 41 / ELBEUF EFMR 27641

Rencontre du 7 septembre 2025 jouée 14 septembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968170 ASSO FAC 41 / A HOULMOISE BOND 41

Rencontre du 7 septembre 2025 jouée 14 septembre 2025.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969565 AS FL-CSE TOTAL 41 / LE HAVRE 2012 41

Match n° 53969567 SC OTEVILLE SUR MER 41 / ROGERVILLE FC 41

Rencontres du 7 septembre 2025 jouées 14 septembre 2025

Le Président de la commission

M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M. MOGIS Michel